

DEC200406INSHS

Décision portant nomination de M. Arnaud Le Pillouer et Mme Stéphanie Hennette-Vauchez aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n°7074 intitulée Centre de Théorie et Analyse du Droit (CTAD).

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC191237DGDS en date du 19 décembre 2019 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7074 intitulée Centre de Théorie et Analyse du Droit (CTAD) et nommant M. Jean-Louis Halperin directeur de cette unité ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

A compter du 1^{er} janvier 2020, M. Arnaud Le Pillouer, professeur à l'Université Paris Nanterre et Mme Stéphanie Hennette-Vauchez, professeur à l'Université Paris Nanterre, sont nommés directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, et ce jusqu'au 31 juillet 2020.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

30 JUIL. 2020

Le président - directeur général
Antoine Petit

